L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, | NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 13 MAI 1865. | Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 13 MAI.

Ventes à l'encan de ce jour.
Pour les détails et l'heure des ventes, voir aux annonces

Par le Shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un bureau Sans Fin; bonne par les rues Gravier, Carondelet, Union et Saronne, avec une maison et briques à trois étages.

Par B. Guichard—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un lot de terre avec bâtisses, dans le Troisième District, face à la rue O'Reilly—Aussi, au No 139 rue du Canal, terminaison de la vente pour dames de chapeaux, bordures, dentelles, articles de fantaisie, &c.

Par Montgomery & Bros—à leur magasin d'encan, 81 balles de coton—Aussi, sur la Levée, au pied de la rue Poydras biscuits.

Par A. Bouligny—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un terrain avec une maison à étages, rue Madison, entre Clouzeau et Levée.

Par H. Regan & Co—à leurs salles d'encan, chaussures.

Par D. E. Murphy—au No 47 de la rue des Magasins, 400 caisses eau de vie London Dock—Aussi, à l'entrepôt Union, entre les rues Notre Dame et Tchoupitoulas, des eaux de Seltz—Aussi, à l'entrepôt Home, Nile Lemon, Sutton, et sur la Levée, au pied de la rue Commune, biscuits, &c.

Par F. Fernandez—à son magasin d'encan, marchandises sèches, linge fait, &c.

Par McCreen & Landry—au Masonic Hall, meubles.

Par J. T. Robinson—au coin des rues Magazine et Gravier, groceries.

Par R. Soria—au No 54 de la rue des Magasins, groceries, biscuits, &c.

☞ On trouvera à la deuxième page, les nouvelles que contenait notre édition d'hier soir; les annonces de spectacle, les départs de navires et de bateaux, des ventes par le sheriff, ainsi que nombre de nouvelles annoncer, qui n'ont pu trouver place à la 1ère page.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A *L'ABEILLE*

Nouvelles de deux jours plus récentes.

ARRIVEE DU BATEAU A VAPEUR IDA HANDY.

NOUVELLES D'ANGLETERRE.

Effet produit par la nouvelle de l'assassinat du président Lincoln.

Sympathies et indignation au Parlement.

ADRESSE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PRESENTEE A M. ADAMS.

Baisse de 1 0/0 dans les fonds anglais

HAUSSE DU COTON.

Adieux de Johnston à ses troupes.

Origine de la proclamation du président Johnson contre Jeff. Davis.

SHERIDAN PRESIDENT DE LA COUR MARTIALE.

Réduction de l'armée fédérale à 160,000 hommes.

QUATRE CORPS DE 40,000 HOMMES CHACUN.

Mouvements de Jeff. Davis.

BRUIT DEMENTI.

30,000 hommes rendus par Johnston

Leur départ avant d'être mis sous parole.

Ils marchent et prêtent dans les campagnes.

Reddition du fameux capitaine Semmes.

(L'OR A 143 3/4.

LE COTON A 57—58

Bâton Rouge, 12 mai, 9 h. P. M.

Par l'arrivée du bateau *Ida Handy* nous avons des dates de Caire de 8 & 6 P. M. Voici tout ce que nous avons trouvé d'important dans le Times du soir.

Nouvelles étrangères

Pointe au Père, 8 mai—Le steamer *Hibernian*, parti de Liverpool le 27 avril, de Londonderry le 28, est arrivé au large ce matin.

La nouvelle apportée par le *Nova Scotia* de l'assassinat du président Lincoln et du secrétaire Seward, a été publiée dans toute l'Angleterre le 26. Elle a produit une sensation profonde, et donné lieu à un sentiment très vif de sympathie et d'indignation. Il n'y a ce qu'on voit dans tous les pays et on n'a montré nulle part de la sympathie pour la cause du Sud.

Parmi ceux ayant le sujet principal des conversations et les affaires en cet dès presque totalement suspendues, particulièrement à Liverpool et à Manchester.

Mercredi, il n'y a eu qu'une demi-séance au parlement et les membres étaient peu nombreux; on en comptait à peine 60.

Il est tout signé l'adresse suivante, qui fut présentée à M. Adams dans la soirée de mépris jour :

"Nous soussignés, membres de la Chambre des Communes, avons appris avec la plus grande horreur que le Président des Etats Unis a péri par un acte de violence, et nous désirons exprimer au ministre américain, maintenant à Londres, les sympathies que fait naître en nous ce triste événement, ainsi que notre espoir et confiance dans l'avenir de ce grand pays, soit sous une nouvelle administration à jouir d'une liberté intégrale et de relations pacifiques avec vous et les autres pays.

Joseph E Johnston
Officiel Archer Anderson, a. ad).

New York, 8 mai—Une dépêche de Washington sur Times dit qu'il faut savoir que la récente publication par laquelle on offre une récompense pour l'arrestation de Jeff. Davis comme une des parties impliquées dans l'assassinat du président Lincoln n'a pas été basée par M. Johnson, agissant dans sa propre spontanéité. Elle a été basée conformément à la décision des autorités judiciaires compétentes.

Il avait été décidé d'abord que les parties en rapport avec la Confédération, de quelque manière que ce fût, seraient jugées par un tribunal militaire et non par une cour civile. Tous les changements relatifs à cette affaire ont été placés exclusivement dans les mains du juge-avocat, le général Holt, qui les a examinés soigneusement, a fait un rapport au secrétaire de la guerre et a donné comme son opinion officielle que Jeff. Davis n'a pas été étranger à la conception et à l'exécution du complot. C'est sur cet acte officiel que la proclamation a été basée. Il n'est pas à supposer qu'aucune action directe en cette affaire prêne être portée contre Davis.

New York, 8 mai—Une dépêche de Washington à la *Tribune* dit : On croit que Sherman sera le président de la Cour martiale qui doit juger les personnes impliquées dans la conspiration.

On a pris des arrangements pour payer les troupes qui sont rassemblées dans les environs de Washington avant de les licencier. Les forces gardées en service sont de 100,000 hommes et seront prématurément composées de gens de confiance.

L'armée récemment comprendra 4 corps de 40,000 hommes chacun, de réguliers—un de volontaires blancs—et deux de volontaires noirs. Chacun de ces corps sera son infanterie, cavalerie, son artillerie en proportion convenable.

Le second et le troisième corps ont été pendus en revue à Richmond samedi. Ils se sont dirigés ensuite à Washington.

Il paraît que les forces ennemies à des hauteurs du Quéd à Richmond sont retirées à Worthington. Il y a un nombre considérable de Caroline du Sud en Virginie. Il y a eu des troubles sur les mouvements de Jeff Davis; mais il n'y a rien de plus sérieux. Il est probable que les rapports de la capture du gouverneur Vance, qui le représentent comme étant [illegible] ne sont pas exagérés.

Le bruit de notre pour Liverpool est 12 0/0 hausse d'un sou.

New York, 8 mai—Ce qui suit est l'adresse d'adieu de Johnston à ses troupes :

Quartier général de l'armée de Tennessee, 28 avril 1865.

ORDRE GENERAL No 22.

Camarades—En terminant nos relations officielles, j'attends de vous que vous observiez fidèlement les conditions de la convention qui a été faite et que vous remplissiez avec vous les devoirs et obligations des citoyens paisibles et soumises comme vous avez rempli les devoirs de soldats en campagne.

Par une conduite semblable vous assurerez le bien-être de vos familles et vous donnerez la tranquillité au pays. Vous retournerez dans vos foyers avec l'admiration du peuple que vous avez gagnée par le courage que vous avez montré et la noble conduite que vous avez tenue pendant cette longue guerre. Je me rappellerai toujours avec orgueil la noblesse que vous m'avez donné et la généreuse confiance que vous avez eue en moi. Je me sépare maintenant de vous avec un profond regret et je vous dis adieu avec un sentiment d'amitié cordiale et en faisant des voeux ardents pour que vous jouissiez de tout le bonheur et de toute la prospérité qu'on peut trouver en ce monde.

JOSEPH E JOHNSTON
Officiel ARCHER ANDERSON, a. ad).

New York, 8 mai—Une dépêche de Washington sur Times dit qu'il faut savoir que la récente publication par laquelle on offre une récompense pour l'arrestation de Jeff. Davis comme une des parties impliquées dans l'assassinat du président Lincoln n'a pas été basée par M. Johnson agissant dans sa propre spontanéité. Elle a été basée conformément à la décision des autorités judiciaires compétentes.

Il avait été décidé d'abord que les parties en rapport avec la Confédération, de quelque manière que ce fût, seraient jugées par un tribunal militaire et non par une cour civile. Tous les changements relatifs à cette affaire ont été placés exclusivement dans les mains du juge-avocat, le général Holt, qui les a examinés soigneusement, a fait un rapport au secrétaire de la guerre et a donné comme son opinion officielle que Jeff. Davis n'a pas été étranger à la conception et à l'exécution du complot. C'est sur cet acte officiel que la proclamation a été basée. Il n'est pas à supposer qu'aucune action directe en cette affaire prêne être portée contre Davis.

New York, 8 mai—Une dépêche de Washington à la *Tribune* dit : On croit que Sherman sera le président de la Cour martiale qui doit juger les personnes impliquées dans la conspiration.

On a pris des arrangements pour payer les troupes qui sont rassemblées dans les environs de Washington avant de les licencier. Les forces gardées en service sont de 100,000 hommes et seront prématurément composées de gens de confiance.

L'armée récemment comprendra 4 corps de 40,000 hommes chacun, de réguliers—un de volontaires blancs—et deux de volontaires noirs. Chacun de ces corps sera son infanterie, cavalerie, son artillerie en proportion convenable.

Le second et le troisième corps ont été pendus en revue à Richmond samedi. Ils se sont dirigés ensuite à Washington.

Il paraît que les forces ennemies à des hauteurs du Quéd à Richmond sont retirées à Worthington. Il y a un nombre considérable de Caroline du Sud en Virginie. Il y a eu des troubles sur les mouvements de Jeff Davis; mais il n'y a rien de plus sérieux. Il est probable que les rapports de la capture du gouverneur Vance, qui le représentent comme étant [illegible] ne sont pas exagérés.

Le bruit de notre pour Liverpool est 12 0/0 hausse d'un sou.

New York, 8 mai—Ce qui suit est l'adresse d'adieu de Johnston à ses troupes :

Quartier général de l'armée de Tennessee, 28 avril 1865.

ORDRE GENERAL No 22.

Camarades—En terminant nos relations officielles, j'attends de vous que vous observiez fidèlement les conditions de la convention qui a été faite et que vous remplissiez avec vous les devoirs et obligations des citoyens paisibles et soumises comme vous avez rempli les devoirs de soldats en campagne.

Par une conduite semblable vous assurerez le bien-être de vos familles et vous donnerez la tranquillité au pays. Vous retournerez dans vos foyers avec l'admiration du peuple que vous avez gagnée par le courage que vous avez montré et la noble conduite que vous avez tenue pendant cette longue guerre. Je me rappellerai toujours avec orgueil la noblesse que vous m'avez donné et la généreuse confiance que vous avez eue en moi. Je me sépare maintenant de vous avec un profond regret et je vous dis adieu avec un sentiment d'amitié cordiale et en faisant des voeux ardents pour que vous jouissiez de tout le bonheur et de toute la prospérité qu'on peut trouver en ce monde.

JOSEPH E JOHNSTON
Officiel ARCHER ANDERSON, a. ad).

New York, 8 mai—Une dépêche de Washington sur *Times*